

**Le conseil communal est prié de se réunir le mercredi 24 avril 2024 à 17.00 heures dans la salle de réunion du conseil communal à Schuttrange, place de l'Église, pour y délibérer sur les points suivants**

**1. Facility Management**

- 1.1. Présentation des projets et travaux de maintenance « Facility Management » par l'entreprise Paul Wagner & Fils au cours de l'année 2023

**2. Logements abordables**

- 2.1. Présentation et approbation de la réévaluation du cahier des charges et des annexes en vue de relancer une nouvelle procédure ouverte dans le cadre de la construction de logements abordables à Uebersyren, rue des Jardins  
2.2. Approbation d'un contrat de bail concernant le logement supplémentaire abordable sise à Schuttrange, 107, rue Principale

**3. Développement durable**

- 3.1. Approbation du concept « Naturschutzstrategie » dans le cadre du pacte nature  
3.2. Présentation des indicateurs clés dans le cadre du pacte climat et du Leitbild 2030

**4. Urbanisme et infrastructures**

- 4.1. Approbation d'une convention concernant des fonds sis à Munsbach, rue des Champs  
4.2. Approbation de plusieurs compromis de cession concernant des terrains sis à Munsbach, rue des Champs  
4.3. Approbation d'un compromis de cession concernant un terrain sis à Schuttrange, rue du Village

**5. Structures d'accueil**

- 5.1. Approbation de l'accord de collaboration entre la commune de Schuttrange et l'association Caritas Jeunes et Familles a.s.b.l.

**6. Finances communales**

- 6.1. Approbation du compte de gestion de l'exercice 2022  
6.2. Approbation du compte administratif de l'exercice 2022  
6.3. Fixation des taux multiplicateurs de l'impôt foncier pour l'année 2025  
6.4. Fixation du taux multiplicateur de l'impôt commercial pour l'année d'imposition 2025

**7. Règlements communaux**

- 7.1. Confirmation de deux règlements temporaires d'urgence de la circulation

**8. Questions écrites des conseillers**


**9. Questions du public**



Schuttrange, le 18 avril 2024  
Le collège des bourgmestre et échevins

  
**Claude MARSON**  
président



  
**c.s. Alain DOHN**  
secrétaire communal

Administration communale de Schuttrange

2, Place de l'Église T (+352) 35 01 13 - 1  
L-5367 Schuttrange F (+352) 35 01 13 - 259

commune@schuttrange.lu  
www.schuttrange.lu



Klima-Bündnis  
Lëtzebuerg